

# Aspects financiers des candidatures

Fernando Chofre - Secrétariat conjoint

La coopération est entre vos mains











# Questions transversales relatives à l'éligibilité des dépenses









### **Questions transversales**

Point fiche 8.0	Question traitée
1	Base normative y hiérarchie des normes
3	Critères de base déterminant l'éligibilité des dépenses
4	Dépenses inéligibles
7 y 8	Contractualisation externe et collaborations avec entité tierce
9	Dépenses en fonction du lieu de réalisation
10	Période d'exécution et période de clôture
11	Éligibilité de la TVA
12	Dépenses communes









# Catégories de dépenses









## **Catégories de dépenses**

Catégorie	Dénomination
00	Frais de préparation
01	Frais de personnel
02	Frais de bureau et frais administratifs
03	Frais de déplacement et d'hébergement
04	Frais liés au recours à des compétences et à des services externes
05	Frais d'équipement
06	Frais d'infrastructures et de travaux (de petite envergure)









### 00\_Frais de préparation

Montant forfaitaire

12.500€ pour l'ensemble du projet

Il sera réparti entre les bénéficiaires selon la demande du projet dans une première déclaration spéciale de dépenses avec cette catégorie de dépenses, et selon les montants prévus dans le Plan financier (2ème phase).

Leur utilisation est facultative





## 01\_Frais de personnel

## Déclaration en fonction des dépenses réelles

Budgétisé à hauteur de 50% maximum du plan financier du bénéficiaire

Personnel affecté au projet à un % fixe des coûts bruts chargés employeur, qui peut être :

- Affectation à 100 % de leur temps
- Affectation à un pourcentage >=5 et <=100% de leur temps</li>

Le % peut être ajusté pendant la mise en œuvre







# 02\_Frais de bureau et frais administratifs

Montant à déclarer en fonction du taux fixe 15% des coûts directs de personnel

Conservez les preuves de l'existence de ce type de dépenses.

Leur utilisation est facultative





## 03\_Frais de déplacement et d'hébergement

Montant à déclarer en fonction du taux fixe 15% des coûts directs de personnel

Conservez les preuves de l'existence de ce type de dépenses.

Leur utilisation est facultative







# 04\_Frais liés au recours à des compétences et à des services externes

Déclaration en fonction des dépenses réelles

Catégorie de dépenses "contraignante" : Justification du budget

Un processus de contractualisation est généralement requis, et doit être soigneusement suivi (point 8 de la fiche 8.0 du guide).

Dans la justification du budget, les services qui sont liés à un investissement productif doivent être identifiés.







## 05\_Frais d'équipement

Déclaration en fonction des dépenses réelles, du temps et et de son utilisation dans le cadre du projet

Catégorie de dépenses "contraignante" : Justification du budget

Les équipements sont différenciés entre "amortissables" et "non amortissables" :

- Non amortissables : ex: matériel de laboratoire. Ils sont facturés à 100% s'ils sont entièrement affectés au projet.
  - Amortissables : Imputation en fonction de l'amortissement comptable
- Exception pour le matériel amortissable, qui peut être imputé à 100% s'il s'agit de la réalisation principale et que son utilisation sera uniquement et exclusivement destinée au projet une fois sa phase d'exécution terminée (pas le matériel informatique).

Dans la justification du budget, les équipements impliquant un investissement productif doivent être identifiés.







# 06\_Frais d'infrastructures et de travaux (de petite envergure)

Déclaration en fonction des dépenses réelles

Catégorie de dépenses "contraignante" : Justification du budget

Les travaux et les infrastructures ne peuvent pas être des objectifs à atteindre par les projets, mais un moyen indispensable pour les atteindre.

Dans la justification du budget, ils devront être identifiés comme des "investissements en infrastructures".







# Aides d'état









### Aides d'État

01

Détermination de l'existence d'une aide d'État. Autoévaluation par les bénéficiaires dans le formulaire de candidature et inscription dans les documents de programmation du projet après analyse par l'AUG/SC et l'AN.

02

Toute entité, quelle que soit sa nature juridique, peut être bénéficiaire d'une aide d'État.

03

Le programme Sudoe appliquera les articles 20 et 20 bis du règlement d'exemption par catégorie (RGEC) et, accessoirement, le règlement de minimis si la présence d'une aide d'État est avérée.

04

Sauf existence d'autres aides publiques, le RGEC et le de minimis permettront un taux de cofinancement de 75%.







# Flexibilité









# Flexibilité du plan financier

Objet	Limite applicable	Norme	21-27 vs 14-20	
Plan financier du bénéficiaire	15%	Somme des dépassements de dépenses réalisées par catégorie par rapport au plan financier initial du bénéficiaire	Même approche	
Frais de personnel	15%	En combinaison avec la limite ci-dessous, un supplément de 15% est autorisé pour le budget de cette catégorie.	Même approche	
Frais de personnel	65%	À la fin du projet, les dépenses déclarées à la Commission européenne au titre des frais de personnel ne peuvent dépasser 65% des coûts déclarés.	Même approche	
Plan financier du bénéficiaire	115%	Bien qu'il ne soit pas possible de déclarer à la Commission européenne plus de 100% du budget au niveau du projet, il est toutefois possible de déclarer jusqu'à 115% du budget d'un bénéficiaire si les autres bénéficiaires n'épuisent pas leur budget.	Même approche	



# Circuit financier









# **Circuit financier**

Numéro	Intitulé	Actour		État de la dép	ense	
étape		Acteur	Terminologie	Espagne	France	Portugal
1	Enregistrement des dépenses	Bénéficiaire	Enregistrée dans le système	•	•	•
2	Déclaration des dépenses du bénéficiaire	Bénéficiaire	Déclarée	•	•	•
3	Vérification des dépenses du	Contrôleur de	Vérifiée	•		•
	bénéficiaire	premier niveau	Validée		•	
4	Validation des dépenses du bénéficiaire	Autorité nationale	Validée			•
5	Déclaration des dépenses du projet et demande de paiement FEDER	Chef de file	Déclarée à l'autorité de gestion	•		
6	Déclaration des dépenses du	Secrétariat conjoint	Déclarée à l'autorité			
	projet à l'autorité comptable	Autorité de gestion	comptable	•	T	•
7	Certification des dépenses et demande de paiement de l'autorité comptable à la Commission européenne	Autorité comptable	SPaCE (demande de paiement à la Commission européenne)			•
8	Paiement de la Commission européenne à l'autorité comptable	Commission européenne	Payée et encaissée	•		
9	Paiement de l'autorité comptable à chaque bénéficiaire	Autorité comptable	Répartie et transférée			

Sistema de reembolso de gastos pagados, cuya duración difícilmente será inferior a 6 meses









# Outils pour les bénéficiaires potentiels

Antonio Teles – Responsable de communication

La coopération est entre vos mains











# CoopSudoe

- Outils créés par le secrétariat conjoint

- Permet de travailler à la création de partenariats

- Chercher des partenaires.

- Offrir son expérience.

Construisez votre partenariat

avec

Sudoe 2021-2027 Programme Projets Résultats Communication

Le programme Sudoe (approuvé)

Séminaire lancement

Evaluation environnementale

stratégique (actualisé le 09/12/2022)

Prochain appel à projets

Construisez votre partenariat

Conditions votre partenariat

- Pour y accéder:

www.interreg-sudoe.eu



#### www.interreg-sudoe.eu

# CoopSudoe

- Remplissez le formulaire en fonction de votre intérêt:

#### Construisez votre partenariat

Vous êtes à la recherche de partenaires pour présenter votre idée de projet? Vous souhaitez intégrer un partenariat?

Le moteur de recherche CoopSudoe est l'outil qu'il vous faut!



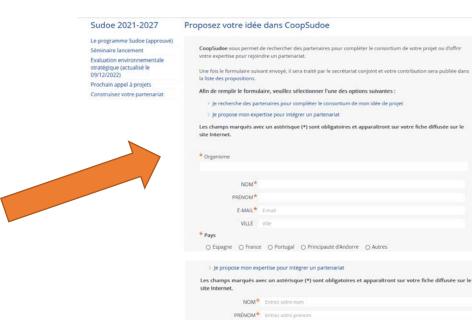
CoopSudoe vous permet de <mark>rechercher un partenaire r</mark>our compléter le consortium de votre idée de projet. Pour cela, il vous suffi<mark>t de compléter le formulaire "</mark>Je recherche des partenaires pour compléter le consortium de mon idée de projet" et expliquer votre idée de projet.

CoopSudoe vous offre la possibilité de proposer votre expertise pour intégrer un consortium. Dans le menu déroulant "Je propose mon expertise pour intégrer un partenariat", remplissez le formulaire en mettant l'accent sur votre domaine de compétence.



Dans le **moteur de recherche de CoopSudoe**, vous pouvez **consulter** les idées de projets publiées et les porpositions de compétences.

Pour visualiser les offres existantes, vous devez choisir l'une des deux options. Si vous le souhaitez, vous pouvez filtrer par objectif spécifique ou par origine du porteur de projet.



VOUS POUVEZ ME\*

CATEGORÍAS\*

\* Área de competencia

\* Choisissez une axe prioritaire

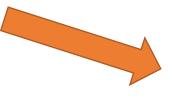
Sélectionnez une priorité / objectif spécifique

Espagnol
Français
Portugais
Anglais

ORGANISME\* Escriba su organización

ORGANISMO Especifique una categoría

○ Espagne ○ France ○ Portugal ○ Principauté d'Andorre ○ Autres







### www.interreg-sudoe.eu

# CoopSudoe





Le programme Sudoe (approuvé)

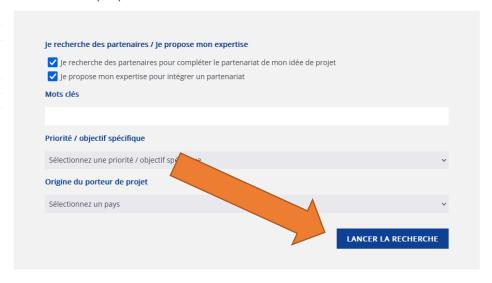
Evaluation environnementale stratégique (actualisé le 09/12/2022)

Prochain appel à projets

Séminaire lancement

Construisez votre partenariat

#### Consultez les propositions existantes



Se han encontrado 102 resultados para la busqueda.

Favoriser un tourisme d'immersion par la valorisation des entreprises engagées dans la découverte économique sur l'espace Interreg Sudoe, vers des routes SUDOE de savoir-faire d'excellence

DATE DE PUBLICATION: 12 JANV. 2023

PRIORITÉ / OBJECTIF SPÉCIFIQUE: OS 4.6 Renforcer le rôle de la culture et du tourisme durable dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation sociale

Economic valuation of areas affected by forest fires | Sustainable Forest

DATE DE PUBLICATION: 11 IANV. 2023





# **Café virtuel**

- Pendant **30/40 minutes** environ.
- Pensé **pour les bénéficiaires potentiels** des projets, qui souhaitent présenter leur idée de projet.
- Son objectif est de permettre un échange avec un responsable de projets du secrétariat conjoint Interreg Sudoe afin de résoudre des doutes.
- Un formulaire en ligne devra être rempli par les bénéficiaires potentiels.
- Ensuite, un rendez-vous sera fixé avec le responsable de projets correspondant.

## **60 minutes avec Sudoe**

- Il s'agit de webinaires organisés par le secrétariat conjoint où seront prodigués des conseils pour la préparation de la candidature.
- Leur **contenu est très technique** et ils sont destinés aux bénéficiaires potentiels des **quatre États** du Sudoe.

- Ils se tiendront dans les trois langues du Sudoe.

- Quelques thèmes abordés:

- Guide Sudoe
- Construction du plan de travail
- Logique d'intervention et indicateurs
- Etc.



### www.interreg-sudoe.eu

















Interreg-sudoe.eu

